



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 11 / 03 / 2025 \_\_\_

Dossier complet le : 11 / 03 / 2025 \_\_\_

N° d'enregistrement : 2025\_8695

### 1 Intitulé du projet

Extension du parking du complexe sportif Alex Seghers avec création de 22 nouvelles places en continuité d'un parking de 33 places existant à Clermont (60600)

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom	Prénom(s)
_____	_____

#### 2.2 Personne morale

Dénomination	Raison sociale
<u>Communauté de communes du Clermontois</u>	<u>Mairie / collectivité territoriale</u>
N° SIRET	Type de société (SA, SCI...)
<u>2 4 6 0 0 0 3 7 6 0 0 0 7 8</u>	<u>EPCI</u>
Représentant de la personne morale : <input checked="" type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom	Prénom(s)
<u>PORQUEZ</u>	<u>Anne</u>

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. a Aires de stationnement	Création de 22 places de stationnement accessibles au public pour les usagers du centre sportif, portant la capacité du parking à 55 places VL.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension d'un parking existant sur le chemin rural de Ramecourt à l'Equipée pour désenclaver l'accessibilité au complexe sportif Alex Seghers :

L'accessibilité à ce parking sera en continuité du parking déjà existant et par un accès en amont sur le chemin de Ramecourt.

La voie de circulation est revêtue d'enrobés.

Les 22 places de parking sont réalisés en pavés drainants (identiques à celles existantes), bordées par des aménagements paysagers engazonnés plantés de 11 arbres.

Un ancien garage couvert abandonné sera démoli. Les bambous présents sur site seront retirés. L'alignement d'ifs en fond de parcelle sera conservé après projet, en fonction de l'état phytosanitaire de chaque sujet.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet répond au besoin de stationnement actuellement insuffisant au niveau du centre sportif, sollicité en semaine et en week-end, et permettant d'éviter les stationnements sauvages dans les espaces non attribués à cet effet (bord de rue sans accotement).

Un total de 55 places seront disponibles après projet, pour 33 actuellement.

Le projet prévoit une mise en œuvre avec des matériaux perméables et des plantations participant à l'infiltration des eaux de pluie in-situ.

---

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Phasage des travaux :

- Démolition et retrait de l'ancien garage
- Retrait de la clôture béton séparant les parcelles BC0301 et BC003
- Défrichage de la parcelle BC003 avec une attention particulière au dessouchage des bambous présents et exportation des rémanents.
- Travail de nivellement et de mise en œuvre des fonds de forme pour l'accueil du projet
- Ouverture des accès et mise en place des circulations en enrobés
- Création des 22 places de parkings en pavés drainants à joints enherbés
- Engazonnement et plantation de 11 arbres dans les emprises paysagères

---

#### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation, le parking sera occupé par les visiteurs et les sportifs du complexe sportif Alex Seghers.

L'aménagement de cette extension sera réalisée en continuité du parking existant. Le projet prévoit des espaces paysagers autour des places de stationnement, qui comprendront 11 arbres contribuant à la réduction des effets d'îlot de chaleur fréquent sur ces installations.

Des noues paysagères seront aménagées sur la partie sud-ouest, permettant de récolter et d'infiltrer les ruissellements issus des zones imperméabilisées.

---

### 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à un permis d'aménager en lien avec la proximité d'un monument inscrit : l'ancien collège Jean Fernel situé à 600 m environ.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface du terrain d'accueil de l'extension (parcelle BC3) Surface total du parking avec extension	1285 m <sup>2</sup> 2899 m <sup>2</sup>
Nombre de places de stationnement créées / nombre total après extension	22 / 55 places VL

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :  BP :  Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :  °  '  " N Lat. :  °  '  " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :  °  '  " Lat. :  °  '  "

Point de d'arrivée : Long. :  °  '  " Lat. :  °  '  "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Clermont approuvé le 12/03/2019 identifie la parcelle concernée dans le secteur Up, zone à dominante pavillonnaire disposée ponctuellement à accueillir des activités commerciales ou de services

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.71 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.



**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

Le complexe sportif Alex Seghers a été inauguré en septembre 2023.  
Aucun avis émis par l'autorité environnementale compétente n'a été retrouvé pour ce projet.

**5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée**

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF proches : Réseau de cours d'eau salmonicoles du Plateau Picard entre Beauvais et Compiègne (220420018 - Type 1) à 600m au nord-ouest Forêt domaniale de Hez-Froidmont et bois périphériques (220005053 - type 1) à 1,8 km à l'ouest Bois de la Frête à Fitz-James (220013618 - type 1) à 2,9km au nord-est
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE de l'État dans le département de l'Oise a été approuvé par arrêté préfectoral le 07/01/2020. Le site d'étude est hors zone tampon de la N31, de la D916 et la D931 respectivement localisées au nord, à l'est et à l'ouest de la parcelle. Le site est cependant exposé aux bruits générés par les voies ferrées de l'axe Paris-nord/Lille (272000) de catégorie 2 (250m) de jour (55-60db) situées au nord, mais non exposé de nuit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans la servitude liée au collège Jean Fernel (ancien collège Cassini), localisé à environ 600m de la parcelle, inscrit monument historique depuis 2021 (notice PA60000102 - Mérimée)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide référencée au droit du site par l'Agence de l'eau Seine Normandie et la DDT de l'Oise.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Clermont est couverte par un PPRN Mouvement de terrain (noté PER : plan d'exposition aux risques). Le site d'étude se situe en dehors des zones potentiellement à risques.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PER approuvé le 20/02/1989, valant PPRN
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucune activité potentiellement polluante n'a eu lieu sur le site selon les données disponibles (Géorisques). La parcelle d'étude à proximité (160m) d'une ancienne activité de raffinage de D.C.A. Boudon S.N.C. (fiche BASIAS PIC6002143)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE de l'Albien (code 03001), en grande profondeur
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon les données de l'ARS, un champ captant est présent dans la vallée de la Brèche en amont du site.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est hors servitude de "La Promenade du Chatellier" (800m)

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massif forestier Hez-Froidmont et Mont César (Directive Habitat - code FR2200377) à 6,3 km à l'ouest du site Marais de Sacy-le-Grand ( Directive Habitats - code FR2200378) à 8,1 km à l'est du site
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude est à proximité (800m) du site classé "La Promenade du Chatellier" à Clermont site classé d'après décret du 25 mai 1937.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit un déblaiement d'un volume de 363 m <sup>3</sup> sur site pour le nivellement et l'apport de terre végétale pour les secteurs d'espaces verts.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de terre végétale au regard de l'altimétrie projetée sur les zones en espace vert.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf si mise en place d'arrosage des espaces verts (non prévu à ce stade)
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Friche d'un ancien jardin d'agrément délaissé. La visite du 5 février 2025 montre que la flore est assez commune et que le milieu présente un enjeu écologique faible à modéré. Les bambous, invasifs, présentent peu d'intérêt pour la faune, mais les vieux sujets arborés (ifs) en bordure sud-ouest peuvent être des supports pour plusieurs espèces, dont l'avifaune.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Habitats inscrits au FSD ne semblent pas présents sur le site d'étude  Espèces du FSD: Les espèces recensées sur les deux sites Natura 2000 proches sont inféodés à des contextes de boisements forestiers ou de marais alcalins. Ces deux habitats ne sont pas présents sur le site d'étude.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRT n'est identifié dans ce secteur.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Risque modéré au mouvement de terrain à l'échelle de la commune. Plusieurs cavités sont situées à 1km au sud-est du site d'étude. Exposition moyenne au retrait-gonflement des argiles sur la parcelle d'étude.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet répond à un besoin de stationnement complémentaire pour les usages du complexe sportif Alex Seghers et plus largement de la plaine des sports. Actuellement, du stationnement sauvage (en bordure de voie principalement) est constaté lors des événements sportifs sur la plaine des sports.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seule l'utilisation des engins engendrera du bruit pendant les travaux (terrassement, réalisation des revêtements...)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude est inscrit dans la zone tampon du réseau ferré : classé de jour en catégorie 2 (250m), non concerné de nuit
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des vibrations ponctuelles pourront être présentes pendant les travaux (tassement des couches de forme)
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des lampadaires à led sont prévus sur le projet comme sur le parking existant. Cet éclairage est éteint de 23h à 5h du matin.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales seront récupérées dans les noues pour rétention et infiltration.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Infiltration dans le sol (zéro rejet au réseau)

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à distance au collège Jean Fernel, inscrit monument historique (600m). Le parking est étendu avec un aspect esthétique identique au parking existant et en conservant une part importante d'espace vert et des ifs de grande taille dans la direction du collège (effet écran).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est abandonné et n'a plus de fonction d'agrément actuellement . Les matériaux choisis pour le projet conserveront au maximum les fonctionnalités de perméabilité des sols présents (seule la voie est entièrement imperméable).

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun avis émis par l'autorité environnementale compétente n'a été trouvé à proximité (notamment la construction récente du complexe sportif Alex Seghers et son parking).

Aucun autre projet à proximité n'a été porté à notre connaissance.

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet est une extension d'un parking répondant à un besoin de stationnement pour les usagers du centre sportif Alex Seghers :

- Les places de stationnements sont des pavés non jointifs, permettant de conserver les capacités d'infiltration des sols et d'éviter les stationnements sauvages sur les chemins autour du centre sportif
  - Les espaces verts seront plantés de 11 arbres en haute tige (bien que 5 sont requis par le PLU), et les anciens ifs présents sur la parcelle seront conservés dans le projet.
  - Les secteurs présentant des taillis et des bambous seront traités pour éviter les repousses et le départ de nouveaux rhizomes notamment au niveau des zones actuelles de bambous : les sols seront entièrement purgés dans cette zone avec évacuation de la terre végétale et de tout le systbambouème racinaire.
  - La palette végétale choisie sera en cohérence avec celle proposée sur le parking existant et des essences indigènes seront intégrées.
  - Les ifs en fond de parcelle semblent âgés, un diagnostic phytosanitaire devra être réalisé en amont de l'ouverture au public du parking. Les sujets en mauvais état pourront faire l'objet d'abattage si nécessaire.
-

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est une extension d'un parking répondant à un besoin de stationnement pour les usagers du complexe sportif Alex Seghers et plus largement la plaine des sports.  
Les incidences environnementales du complexe ont certainement été étudiées lors de ce projet récent (construction en 2022-23), bien que l'avis de l'autorité environnementale ne soit pas disponible en ligne.  
A l'échelle du projet, des mesures sont prises pour une gestion intégrée des eaux par infiltration avec limitation de l'imperméabilisation, la conservation des grands ifs, la maîtrise des bambous (espèce exotique envahissante) par retrait des plants et du système racinaire avec la terre et le maintien d'espaces verts sur une emprise importante.  
Au vu de la taille du projet et de sa conception en cohérence avec les enjeux environnementaux, il nous semble pertinent qu'il soit dispensé d'évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Notice descriptive du projet (AREA maître d'œuvre - Janvier 2025)	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom OLLIVIER

Prénom Lionel

Qualité du signataire President

À CLERMONT

Fait le 05/03/2023



Signature du (des) demandeur(s)

